

# Les nouvelles de Romagné

## Vœux de Monsieur Le Maire

### Entre contraintes et espoirs

La cérémonie des vœux de Monsieur Le Maire le 4 janvier, a réuni, cette année encore, de nombreux Romagnéens. Monsieur Le Maire a rappelé en préambule les événements qui agitent le peuple de la République et ses valeurs avant de préciser que l'année qui

vient de s'écouler a été marquée par de nombreuses incertitudes : mouvance dans de nombreux domaines, la Loi NOTRE qui, au lieu d'être une loi de possibilités s'est avérée un loi d'obligations, absence de maîtrise de l'avenir, ce qui s'est traduit par une forte démission de Maires au cours de l'été dernier. « Notre République n'a jamais connu un tel mouvement », a affirmé Monsieur Pierre Gautier, mais « nous restons objectifs et déterminés ».

Contraintes budgétaires, relations complexes et distantes avec les intercos, transferts de compétences imposés, manque de considération du pouvoir central, perte d'influence du Maire et par là même du sens du mandat municipal et de légitimité, font le lit de ce malaise profond, exprimant ainsi la rupture du lien constitutif entre l'Etat républicain et le Maire, représentant de l'Etat au niveau local. Malgré les difficultés rencontrées, Romagné a su maintenir son cap grâce à une gestion rigoureuse de choix assumés : le taux des impôts a été maintenu pour 2018 et les investissements se sont tournés vers des services de proximité.

Toutefois, le manque de visibilité budgétaire pour 2019 est avéré même si l'Etat s'est engagé sur un reversement intégral de la taxe d'habitation aux communes.

L'année 2018 fut riche en travaux et investissements divers :

- aménagement et restructuration de chemins ruraux,
- enfouissement des réseaux électriques,
- programmation des subventions et obtention du permis de construire pour les travaux d'extension de l'école Lucie Aubrac,

- acquisition de divers matériels pour les services techniques, salle de sport, restaurant scolaire, Atrium,
- rénovation du T4 duplex de l'ancien presbytère,
- poursuite de la mise en place de la révision du PLU,
- convention temporaire de gestion avec Fougères Agglo pour la zone des estuaires,
- participation aux Jardins Féériques de Fougères,
- lancement du projet RIPAME entre Lécousse, Javené, Saint-Sauveur et Romagné, avec l'objectif de maintenir des services de proximité sur ces communes.

L'année a aussi été marquée par le groupe de jeunes ado de 10-15 ans qui a découvert un mode de gestion de son temps basé sur le partage.

Les naissances ont baissé sur l'année 2018 et le nombre d'habitants s'élève sur 2019 à 2449 Romagnéens.

De nombreux travaux sont prévus sur 2019 :

- extension de l'éclairage public,
- fin d'effacement des réseaux routiers,
- aménagement d'une aire de pique-nique, de parking et accès handicapés aux toilettes publiques,
- assainissement le long de la 812,
- pôle socio-culturel dont la consultation est actuellement en cours auprès des habitants.

Monsieur Le Maire a ensuite attiré l'attention de l'auditoire sur le dépôt des permis de construire qui devra se faire selon les indications du service urbanisme.

Pour conclure, Monsieur Le Maire a adressé ses remerciements et vœux aux chefs d'entreprise, au corps médical, aux associations, personnel communal, services techniques, personnel administratif, conseil municipal, CCAS, de bonne et heureuse année et a souligné que « seul l'espoir, la volonté, le courage, le partage, la proximité resteront l'espoir partagé de nos collectivités à votre service ».



Commune de  
ROMAGNÉ

*Journal  
d'informations  
municipales*

Hiver  
2019

## La vie des écoles

### École Lucie Aubrac

#### De belles animations à l'école Lucie Aubrac

Les élèves de l'école Lucie Aubrac sont actuellement au nombre de 165 (comme l'an passé) et se répartissent comme suit :

- 6 TPS, 8 PS, et 10 MS, soit 24 élèves avec Madame Boucher et Madame Bastard (jeudi),
- 13 MS et 10 GS, soit 23 élèves avec Madame Morel,
- 17 GS et 6 CP, soit 23 élèves avec Madame Rossignol et Madame Bastard (vendredi),
- 12 CP et 8 CE1, soit 20 élèves avec Madame Rébillon,
- 14 CE1 et 10 CE2, soit 24 élèves avec Madame Davy,
- 5 CE2 et 21 CM1, soit 26 élèves avec Madame Couppey,
- 25 CM2 avec Madame Rivay.

Depuis la rentrée de septembre 2018, les CE2-CM1-CM2 sont partis en classe découverte à Nantes les 26,27,28 septembre.



Les CM1 et CM2 ont participé aux commémorations du 11 novembre en partenariat avec la mairie.

A l'occasion du Salon du livre, Madame Elsa Fouquier, illustratrice est venue travailler avec les MS et GS.



Les élèves de cycle 3 sont allés voir une exposition de Jacques Villègle à la galerie d'art de Fougères.

Début octobre, les élèves de cycle 2 se sont joints à la semaine des Sciences avec l'ANSES, autour des microbes.

Le 19 octobre, les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 se sont rendus à une séance de découverte des instruments à vent à l'Atrium.



Les CM2 ont un projet BD avec un auteur, en partenariat avec une classe de Roumanie sur novembre.

Les CM1 envisagent de travailler sur le thème de la course du Rhum.

### École Sainte Anne

#### Relaxation et de beaux évènements à venir pour l'école Sainte Anne

Stabilité des effectifs, l'école compte présentement 210 élèves.

Les élèves se sont joints aux commémorations du 11 novembre : visite de l'exposition à l'Atrium et hommage aux victimes.

Ils ont également participé au salon du livre.

Puis, afin de célébrer les fêtes de fin d'année, l'école a organisé une soirée « Christmas Party » le vendredi 21 décembre.

Chants, balade aux flambeaux, arrivée du père Noël en calèche et dégustation de crêpes, marrons grillés, chocolat chaud et vin chaud ont composé le joyeux programme.

Calendrier 2019 :

Toutes les classes de l'école vont pouvoir bénéficier dès janvier jusqu'au mois de mai, de temps de relaxation avec une professionnelle.

Ainsi, des séances de 30 à 35 minutes seront organisées afin d'aider les élèves à se détendre et ainsi à se concentrer sur leur travail scolaire.

Des cours d'allemand seront proposés aux élèves volontaires.

L'école organisera aussi des portes ouvertes le vendredi 22 mars à partir de 17 heures.

De mars à juin, place au Projet Sciences pour les CM qui vont alors travailler avec le Réseau Education à l'Environnement Pays de Fougères sur trois thèmes explorateurs : l'eau à travers les paysages et jardins, l'eau au regard des citoyens et l'eau pour les agriculteurs. Plusieurs animations sont prévues.

Les CP et CE1 se rendront à Belle-Isle en Terre fin mai pour une durée de trois jours en classe rivièrè.

La kermesse annuelle de l'école aura lieu le dimanche 23 juin.



Ce matin, les maîtres et maîtresses de l'école ont organisé une matinée « vivre ensemble ». Ce sont nous, les CM2, qui avons animé les jeux de la matinée. Tous les élèves de l'école ont participé à cette matinée, de la PS au CM2. Nous avons joué tous ensemble jusqu'à midi : 1, 2, 3 Soleil, le filet du pêcheur, le bérêt, dessiner c'est gagné, la marelle, l'élastique, l'horloge, la tomate et haut les tours. Ensuite, nous nous sommes rassemblés sur la cour pour chanter Toi + moi de Grégoire. Puis nous sommes allés manger sur la cour maternelle avec notre équipe. Nous avons bien aimé animer la matinée mais nous aurions aussi aimé jouer aux jeux que nous animions. C'était une matinée sympa !



## École Lucie Aubrac

### Les travaux d'extension de l'école publique Lucie Aubrac seront terminés pour la rentrée de septembre.

S'agissant des travaux d'extension de l'école Lucie Aubrac, le projet porte sur la construction de trois classes supplémentaires qui vont venir remplacer les trois classes mobiles actuelles, des toilettes, d'une cour et d'un préau. La présente cour sera réservée aux élèves de maternelle. Ainsi, la nouvelle construction permettra d'accueillir trois classes du côté de l'école élémentaire afin que les sept classes trouvent place dans des locaux en dur pour la rentrée scolaire prochaine.

Ils avaient été précédés d'une étude de faisabilité menée par le cabinet Préprogramme AMO, qui a permis d'éclairer le conseil municipal sur la priorité des travaux à mener du côté élémentaire, plutôt que maternel, et sur l'intérêt de créer une nouvelle cour et un préau.

À l'issue des travaux, tous les élèves pourront regagner l'école en dur, puisque trois classes sont aujourd'hui accueillies dans trois bâtiments modulaires : deux sont la propriété de la commune et le dernier fait l'objet d'une location auprès de la société ALGECO. Le cabinet architectural qui accompagne la commune sur ce projet est la SARL Tricot Architecture.

**Le montant global du projet est de 744 855 € TTC dont 643 540 € TTC de travaux.**

Les travaux ont débuté en octobre 2018 et doivent se terminer fin juillet 2019, pour être opérationnels à la rentrée 2019/2020.

La municipalité est particulièrement attentive à ce que le chantier ne prenne pas de retard, tant pour que les enfants puissent intégrer les nouveaux locaux à la rentrée 2019/2020 mais aussi pour limiter les dépenses de location du bâtiment modulaire se chiffrant à 20 000 € TTC annuels.

Madame Cécile Parlot, Adjointe aux travaux, en charge du suivi du chantier, précise que les travaux avancent bien.



## Énédis

### Focus sur l'avancement des travaux du réseau Enedis

Les travaux de terrassement réalisés dans la rue Saint Germain sont maintenant terminés. La mise en service aura lieu le jeudi 14 février.

L'entreprise ARC de Saint-Brieuc intervient pour le compte de ENEDIS sur la commune de Romagné jusqu'au printemps prochain pour les travaux de terrassement lié à l'enfouissement des réseaux électriques haute-tension. Elle interviendra dans la zone artisanale, ainsi que rue du Fresnais, et sur les lieux-dits : Bonne Fontaine, Le Pont Sillon et La Poussinière et ce dès janvier 2019. Début mars, les terrassements vers les lieux-dits Le Chenay, La Vaillandais, La Gilaudais et La Pochais seront réalisés.

Le SDE35 travaillera pour la réalisation de l'effacement des réseaux Rue de Saint Sauveur. Le mois d'avril verra le commencement de la mise en service des nouveaux câbles et postes. Durant l'été 2019, les anciens fils et poteaux seront déposés pour partie.

En parallèle, les travaux de terrassement sur le secteur de Sainte Anne sur la départementale vers Fougères seront exécutés.

## Démarchage

### Démarchage à domicile ou par téléphone : soyez vigilants

Des entreprises se présentent comme étant missionnées des services de la mairie et se proposent de réaliser différents services et travaux et faire bénéficier les particuliers de remises commerciales.

La commune ne diligente jamais de démarches commerciales. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.99.98.81.11 pour vérifier la légitimité de la démarche.

## Romagéné a gagné au projet Wifi4eu

Plus de 13 000 municipalités au niveau européen ont concouru afin d'obtenir une aide financière européenne d'un montant total de 42 millions d'euros. 2800 communes ont été gagnantes, dont un peu plus de 200 en France. La commune de Romagné fait partie des « winner », comme une dizaine d'autres communes d'Ille et Vilaine.

Ce projet consiste à mettre en place des Hot Spots Wifi sur l'espace public communal (mairie, bibliothèques, musées, parcs, places publiques et d'autres lieux d'intérêt public). La commission européenne considère, en effet, que l'amélioration de la connectivité dans l'Union Européenne est un élément clé pour créer un véritable marché unique numérique en rapprochant les citoyens dans leur quotidien. L'utilisation des réseaux financés par l'initiative Wifi4eu sera gratuite. Ces réseaux seront exempts de publicité et ne collecteront pas de données personnelles.

Ainsi, la commune percevra une dotation de 15 000 euros pour la réalisation de ce projet d'amélioration de l'espace public communicant. Nous envisageons d'équiper le complexe sportif, le parking de la mairie, la mairie et le futur pôle socio-culturel où les clubs sportifs, associations et le public sont nombreux.

## Véolia - Numéro urgence

**A noter : changement de prestataire sur le réseau collectif des eaux usées et nouveau numéro d'urgence**

Depuis le 1er janvier 2019, pour faire suite à la relance du marché d'affermage de la station d'épuration, Veolia est le nouveau délégataire du Service Public assainissement collectif des eaux usées pour les communes de Romagné et de Saint-Sauveur-des-Landes.

Veolia a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages (station d'épuration, réseaux eaux usées, postes de relèvement...), de leur entretien et de la permanence du service.

Numéro d'urgence : 0 969 323 529 à votre disposition 24h/24h.  
Site Internet : [www.service-client.veoliaeau.fr](http://www.service-client.veoliaeau.fr)

La saine gestion réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) Romagné - Saint-Sauveur-des-Landes permet de parvenir à une maîtrise des coûts de traitement des eaux usées, ce qui a pour conséquence d'une part de modérer la facturation à destination des particuliers et d'autre part l'extension du réseau sur la D812 à la sortie de Romagné en direction de Saint-Aubin-du-Cormier.

## Transports

### Recharge Illénoo ligne 9a Fougères <-> Rennes

À partir du 1er février, le point de vente chargé des abonnements et recharges Illénoo sera le bar Le Katriso à la place de la boulangerie Ferron.

### Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie

Afin de faire remonter les demandes des Romagnéens au gouvernement, un cahier de doléances est mis à la disposition des habitants de la commune qui le souhaitent. Ce cahier est accessible à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

### Fermeture du Katriso pour se faire plus beau

Le bar, Le Katriso, procède à des travaux d'embellissement et sera fermé du vendredi 12 avril au lundi 22 avril.

# Animations

## 11 novembre avec la participation des écoles

### Beaucoup d'émotions à l'occasion des commémorations du 11 novembre

Les commémorations de l'armistice de 1918 ont pris l'année dernière une dimension toute particulière.

Afin de célébrer le centenaire, la commune a proposé aux deux écoles, en partenariat avec l'association des Anciens Combattants, de venir la semaine précédant celle du 11 novembre, visiter une exposition à l'Atrium sur la grande guerre. L'exposition présentait une trentaine de panneaux réalisés depuis 2014 par des bénévoles. Elle a notamment nécessité un gros travail de recherche sur l'identité des soldats morts inscrits sur le monument avec leur lieu de décès et d'inhumation, tout cela représenté sur une carte. Les enfants ont visualisé la vidéo « C'est pas sorcier – guerre 14/18 ».



Le jour de la commémoration, pour rendre hommage à tous les Romagnéens, héros et victimes du premier conflit mondial, soixante-dix enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles Lucie Aubrac et Sainte-Anne, ont participé à la cérémonie en déposant des roses blanches et rouges dans des pots bleu, une rose en mémoire de chaque soldat énuméré par Monsieur Le Maire et dont le nom figure sur le monument aux morts.

Ils ont également chanté la marseillaise accompagnés de la fanfare de Romagné. Un quizz sur la guerre 14/18 leur a été remis.

Monsieur Le Président des Anciens Combattants et Soldats de France, Ange Coudray, a remis la médaille de bronze à Monsieur Roger Pannier AFN et à Monsieur Louis Lodé Soldat de France pour les services rendus à l'association.

## Téléthon

### Le Téléthon 2018 a enthousiasmé les participants



Les communes de Romagné, Saint-Sauveur et Saint-Hilaire-des-Landes ont une nouvelle fois uni leurs efforts le 25 novembre 2018 en organisant le 22<sup>ème</sup> téléthon.

Les habitants ont également répondu présents même si les 341 participants (contre 508 l'an passé) et les 1 607 euros récoltés (2 341 euros en 2017) furent plus faibles. La météo a repoussé certaines ardeurs tandis que d'autres étaient déjà engagés sur cette date. Il n'en demeure pas moins que l'implication et l'enthousiasme de tous ont contribué à faire de cet événement un rendez-vous incontournable pour les trois communes rassemblées autour d'une motivation commune.

La marche à pied sur 9 kms a rassemblé 85 participants tandis

que 70 se consacraient au lâcher de ballons. 67 personnes étaient présentes sur les circuits VTT de 18 et 30 kms pendant que les coureurs à pied sur des parcours de 8 et 14 kms étaient au nombre de 47. 47, c'est aussi le nombre de danseurs qui se sont adonnés à la zumba. 15 cyclistes se sont retrouvés pour courir 53 kms tandis que 10 heureux ont pu bénéficier des massages Amma Assis.

Nouveauté en 2018, les massages Amma Assis de Monsieur Raphaël Morancé, praticien bien-être, nouvellement diplômé, se pratiquent sur chaise ergonomique et procurent rapidement vitalité, tonus musculaire, détente et bien-être. Ils éliminent stress et nervosité et réduisent les tensions et blocages.

## Renforcement du partenariat avec les associations

La charte d'engagements réciproques entre la commune de Romagné et les associations est signée. Les associations tiennent une place essentielle sur la commune de Romagné et constituent, notamment de par leur dynamisme et l'engagement de leurs bénévoles, un acteur important de développement, d'innovation et de cohésion.

La commune de Romagné a souhaité affirmer son attachement à cette vie associative en proposant aux associations déclarées en Préfecture la formalisation de leurs relations au travers de la signature d'une « charte d'engagements réciproques ».

Engagement moral fort, elle vise à la création d'un véritable partenariat basé sur le respect de valeurs communes : renforcer l'attractivité de Romagné en contribuant à la valorisation de son territoire, encourager la participation des citoyens à la vie locale, protéger le patrimoine local, assurer une relation de qualité et un respect mutuel entre associations et commune.

Tel un véritable outil, elle a pour vocation à préciser les modalités de fonctionnement entre la commune et les associations au travers d'engagements réciproques : traitement des demandes, gestion des salles (salle mairie, annexes Atrium, salle des sports et prêt de matériel), du courrier, organisation d'une manifestation, demande et versement des subventions. Un guide de dépannage pour la connexion internet en mairie est également présent. Il faut préalablement demander son identifiant pour se connecter.

Cette charte constitue le fruit d'un travail de plus d'une année entre les associations et la commune et a nécessité la mise en place de plusieurs ateliers et la mobilisation de nombreux participants.

Après approbation par le conseil de septembre, la signature avec les associations a été réalisée le samedi 24 novembre 2018. Elle sera évaluée tous les trois ans.

Les associations qui n'ont pas signé sont invitées à prendre rendez-vous en mairie.



## Marché de Noël

Le dimanche 2 décembre a marqué le début des animations des fêtes de fin d'année.

Tous se sont réunis à l'Atrium sur le Thème « Gastronomie, Gourmandise et Préparatifs de fêtes » pour des festivités organisées par la mairie et l'Union des entreprises de Romagné.

Les animations étaient nombreuses pour le plus grand plaisir de tous : démonstrations culinaires et sculptures sur glace réalisées par le Lycée hôtelier de la Guerche de Bretagne, pliage de serviettes, arrivée du père Noël et nombreuses photos, promenades en calèche accompagnées du père Noël pour les enfants, jeux avec des lettres déposées sur les stands et des phrases à retrouver, machines à bulles, tombola enfants et tombola des visiteurs avec une multitude de lots à gagner, traditionnel marché de Noël, ...ont ravi enfants et parents dans une ambiance festive.

A noter que le sculpteur et professeur Monsieur Vincent Boué sera diplômé en mai 2019 « Un des Meilleurs Ouvriers de France » dans la catégorie « Glaces, sorbets, crèmes glacées ». La sculpture sur glace fait partie du cycle de l'enseignement pâtisseries. L'objectif de la commune de Romagné, couronné de succès, était de fédérer les commerçants autour des préparatifs de fêtes permettant d'une part, de créer du lien entre les commerçants et les habitants et ainsi de favoriser et de préserver le commerce local et d'autre part, de proposer à tous une animation dans la magie Noël en participant à l'organisation des balades en calèche et du jeu pour les enfants.



## Jardin Féérique

### Symbiose totale entre tous les acteurs des Jardins Féériques 2018

Après le vif succès de l'année dernière, la Ville de Fougères et le Pays Touristique de Fougères ont décidé de renforcer l'opération « Les Jardins Féériques » avec de nouveaux partenaires passionnés : communes labellisées, acteurs associatifs et privés, centres de formations.



Comme quatre autres communes, les services techniques et les élus de la commune en partenariat avec Monsieur Ange Vannier et Madame Cécile Brossier, coordinatrice enfance, ont répondu favorablement à l'appel de la Ville de Fougères avec l'ambition de mettre en avant l'image de la commune afin d'assurer sa promotion dans le pays.

Le projet s'est ensuite construit en totale symbiose entre les équipes animées par un intérêt commun et chacun y a été force de proposition.

Cet enthousiasmant travail collectif entre services d'une part mais également au sein même de chaque service s'est traduit par la création d'une mise en scène paysagère dans une ambiance féérique, sur un îlot du jardin public de Fougères durant le mois de décembre.

Le coût des matières premières était pris en charge par la Ville de Fougères.

L'Accueil de Loisirs, assisté d'un potier, a ainsi créé une scène représentant l'espace de vie de lutins aux pouvoirs magiques et bienfaisants vivant dans une forêt d'autrefois représentée par plusieurs sapins scintillants de lucioles blanches avec leur maisonnette et jardin extérieur.

Les Jardins Féériques se sont tenus sur la période du 7 décembre 2018 au 7 janvier 2019 et tous les acteurs méritent notre plus grande fierté.



## Orchestre du collège Mahatma Gandhi

### Arrangements musicaux pour le « Gandhiorchestra » et le groupe Kelteen

La salle de l'Atrium a accueilli le 14 décembre 2018 en concert la classe orchestre du collège Mahatma Gandhi dirigée par Monsieur Xavier Le Courtois, dont l'engagement fort et ancien permet l'accès à la culture musicale pour tous. Ce concert s'est inscrit dans le cadre des animations festives proposées chaque année par la commune de Romagné à l'approche des fêtes.



Soixante-deux élèves des classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ainsi que quelques élèves de seconde de l'année précédente ont ainsi pu se produire devant leur famille, leurs proches et le public Romagnéen.

Close Finish et FarmhouseRock de Jacob de Haan, Buyo de Lucky Chops, Lazy Song Bruno Mars et bien d'autres encore ont rejoint le programme musical composé de musiques de films, de musiques traditionnelles de Vendée et de variétés au sein desquelles trompettes, saxophone, clarinette, tuba, flûte traversière, trombone, hautbois, cor et percussions se sont accordés. Transformers, maraîchine, marseillaise arrangée alliant un rythme rock avec le groove du funk ont enthousiasmé les spectateurs.

L'esprit pédagogique du « Gandhiorchestra » a ainsi démontré la façon dont on pouvait arranger une musique.

En sa seconde partie de soirée, le public a applaudi la prestation musicale celte de six musiciens du groupe Kelteen.



Les ados du Projet Jeunes, dont les valeurs d'ouverture, d'éveil de conscience et de partage de moments simples et conviviaux résonnent harmonieusement avec ces représentations, étaient présents et ont proposé bonbons, rafraichissements et cafés.

Il est à souligner que la commune de Romagné a accordé une subvention à la classe orchestre du collège Mahatma Gandhi. Celle-ci lui permettra d'acheter une nouvelle clarinette.

# Projet Jeunes

**Vous êtes Jeunes et vous partagez des valeurs d'ouverture et de partage, alors rejoignez dès à présent le Projet Jeunes de Romagné !**



Le Projet Jeunes regroupe depuis plus d'un an des adolescents de Romagné et des communes situées aux alentours, fédérés autour d'un projet commun de voyages, d'ouverture vers autrui et de partage.

A cet effet, plusieurs actions ont été mises en place par Monsieur Aurélien Lotton, porteur du projet, en coordination avec Madame Cécile Brossier, Coordinatrice Enfance.

Ainsi, trois journées d'animations sportives ont été instaurées en avril 2017.

A la Toussaint 2017, le groupe s'est rendu à Pont D'Ouilly pour des prises de vues photos venant agrémenter le calendrier créé par leurs soins et vendu afin de financer de nouvelles actions.

Les jeunes ont participé en partenariat avec les services techniques de la commune, au désherbage manuel de différents sites en

avril 2018. Des animations sportives ont également trouvé place.

A l'aide des fonds récoltés sur la vente des calendriers et avec le soutien de la municipalité, les adolescents sont ensuite partis vers Pornichet pour un séjour de cinq jours du 9 au 13 juillet 2018.

L'année 2018-2019 s'annonce sous le signe d'une ouverture sur autrui et notamment sur les thématiques liées au handicap.

Le vendredi 4 décembre 2018, à l'occasion du Concert du collège Gandhi, la vente de boissons et de bonbons a permis de récupérer des fonds qui seront reversés à des associations tournées vers le handicap.

L'association Handisport Ille et Vilaine viendra à la rencontre des jeunes afin de les sensibiliser sur ce thème et leur permettra de pratiquer un sport en situation de handicap.

Madame Loëtitia Levillain de l'équipe Enfance interviendra dans l'équipe en collaboration avec l'association Tuba Bol d'Air.

Monsieur Aurélien Lotton organisera de nouvelles animations en février prochain afin de créer un nouveau groupe, l'objectif étant de reverser des fonds à des œuvres caritatives.

En vue de se faire plaisir autour de projets simples, une sortie à vélo de deux jours accompagnée d'une nuitée sera organisée sur avril 2019 afin de rallier la voie verte en partant d'Antrain à destination du Mont-Saint-Michel.

Les jeunes qui se retrouvent dans ces thématiques et ainsi désireux de rejoindre un groupe soudé autour de valeurs fortes, peuvent s'adresser à Monsieur Aurélien Lotton à la Mairie.

## Economie

### Monsieur Oliver Rose fonde Domicil'auto 35

M. Olivier Rose intervient à domicile grâce à son utilitaire multi-équipé.

Mécanicien confirmé et expérimenté, M. Olivier Rose lance un concept nouveau sur la région fougèraise avec sa société Domicil'auto 35, qui est spécialisée dans l'entretien, le dépannage et la réparation de véhicules et de matériels à domicile.



« On assiste à l'émergence des services à domicile depuis quelques années. L'offre est peu développée dans le secteur de la mécanique à Fougères. Un atelier à domicile évite une immobilisation longue du véhicule, c'est un gain de temps et d'argent pour les clients » indique Olivier qui travaille depuis 30 ans dans la mécanique dont 10 années passées en tant que responsable d'atelier dans des garages Renault.

Équipé de matériels et outillages professionnels, il se déplace chez le client tel un véritable atelier mécanique mobile. Pneus, révision, distribution, freins, embrayage, diagnostics, électricité, ... Ses attributions sont multiples. « J'interviens chez les particuliers mais aussi auprès des entreprises pour l'entretien, la réparation ou le dépannage d'une flotte de voitures, d'utilitaires ou de matériel ». Des garages peuvent également le solliciter pour pallier un manque de personnel.

En zone rurale, Domicil'auto 35 s'occupe aussi de l'entretien et de la réparation du matériel agricole comme les tracteurs, les tondeuses ou les motoculteurs.

**Domicil'auto 35** : 35133 ROMAGNE - Port 06-43-43-10-77

Mail : [contact@domicilauto35.fr](mailto:contact@domicilauto35.fr) - Site web : [www.domicilauto35.fr](http://www.domicilauto35.fr)

### Madame Lauriane Derbré crée Sit down Simone

Madame Lauriane Derbré, Artisan tapissier, diplômée des métiers d'art, a ouvert son atelier « **Sit down Simone** » à son domicile.

Lauriane vous propose la rénovation et la création d'assises de tous styles : voltaire, crapaud, cabriolet, bergère, fauteuil club, canapé, ... mais également de la couture d'ameublement pour votre intérieur : rideaux, coussins, housses de canapé et stores.

Amoureuse des matières et de belles étoffes, elle a sélectionné une gamme actuelle et tendance de tissus d'éditeurs.

Si vous avez un fauteuil qui prend la poussière au grenier ou si vous souhaitez simplement redonner une touche de pep's à vos sièges, n'hésitez pas, elle se déplace gratuitement pour des conseils personnalisés.



#### Lauriane Derbré

47, le portail - 35133 Romagné

Route de Billé, après les serres

téléphone: 06 85 43 01 01

mail:[contact@sitdownsimone.fr](mailto:contact@sitdownsimone.fr)

site web: [www.sitdownsimone.fr](http://www.sitdownsimone.fr)

facebook: [www.facebook.com/sitdownsimone](http://www.facebook.com/sitdownsimone)



## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Romagné a organisé un après-midi convivial et récréatif destiné aux Romagnéens de la commune âgés de 75 ans et plus, animé par Madame Sophie BINANT, chanteuse. Transportés dans un voyage musical allant de Piaf à Louane, 50 aînés et membres du CCAS ont chantonné quelques-uns des plus grands standards. Certains en ont même profité pour faire quelques pas de danse. Un goûter est venu conclure ce moment chaleureux.



## Théâtre

Ambiance de rires et bonne humeur au programme de la Troupe de théâtre de Romagné

La troupe de théâtre de Romagné joue cette année une pièce d'André Roussin intitulée « Lorsque l'enfant paraît ».

Cette pièce est mise en scène par Madame Christine du Teilleul. Elle compte huit comédiens dont deux nouveaux. Les répétitions ont commencé dès septembre dans la bonne humeur et avec beaucoup de rires. Le fidèle public sera certainement au rendez-vous.

La pièce se produira sur la commune, mais également sur Fougères où les recettes permettront de participer au financement de la construction d'une école maternelle au Maroc, dans un village Berbère à Ougog, à une cinquantaine de kilomètres de Marrakech.



Enfin, deux représentations seront organisées sur Lécousse par le Doyenné de Fougères et plus particulièrement la paroisse de La Visitation.

Retrouvez toutes les dates des représentations dans votre agenda.

## Le Dojo a le vent en poupe

Le Dojo de Romagné compte désormais une centaine d'adhérents avec des judokas de bon niveau.

Messieurs Laurent et Vincent Boucault sont eux-mêmes respectivement ceinture noire 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> dan. Monsieur Pascal Jourdan, président nous prouve également que tout est possible dès lors qu'on y croit. En effet, Monsieur Jourdan est en train de passer son 2<sup>e</sup> dan à l'âge de 49 ans ayant commencé à pratiquer le judo à 34 ans.

Le club est aussi fier de compter des jeunes très prometteurs.

Claire Lotton est ceinture noire 2<sup>e</sup> dan, championne de Bretagne et championne de France UGSEL chez les jeunes et vient d'être sacrée vice-championne de France de 3<sup>e</sup> division chez les seniors.

Deux minimes filles, Talyna Pinau et Laura Boucault sont montées sur le podium du championnat de Bretagne.

Du côté des garçons, beaucoup d'espoirs reposent sur Lucas Olier et Matthew Martine.

Sensibles à ces excellents résultats, les élus de la commune de Romagné ont souhaité féliciter et récompenser ces jeunes qui véhiculent une image dynamique et ambitieuse de la commune. Ainsi, plusieurs membres du Dojo de Romagné ont reçu la médaille de la commune. Vous trouverez également ci-dessous leur classement :

### LAURA BOUCAULT

championne Ile et Vilaine minime -44 kg  
3<sup>ème</sup> région Bretagne minime -44 kg

### TALYNA PINAU

championne Ile et Vilaine minime -70 kg  
3<sup>ème</sup> région Bretagne minime -70 kg

### MATTHEW MARTINE

champion Ile et Vilaine minime -50 kg  
7<sup>ème</sup> région Bretagne minime -55 kg

### LUCAS OLIER

champion Ile et Vilaine cadet -50 kg  
20<sup>ème</sup> coupe de France cadet -50 kg



## S'inscrire au programme Breizh Bocage, c'est préserver notre environnement !

Le programme Breizh Bocage sur le bassin versant du Haut-Couesnon permet la création et la préservation de haies bocagères avec pour objectif l'amélioration de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

En 2019, la priorité sera de nouveau donnée aux têtes de bassins versants (zones de sources, de petits cours d'eau, ...). Ces zones représentent des enjeux importants pour la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin du Haut-Couesnon. En effet, la création d'une haie sur talus en ceinture de bas fond permet notamment de lutter contre l'érosion des sols.



La commune de Romagné bénéficie de ce programme. Ainsi, les plantations sont accessibles à toutes les personnes intéressées : exploitants agricoles, particuliers et collectivités. Les fournitures et travaux (par exemple la création de talus, plants, gaines de protection gibier, ...) sont pris en charge. En

effet, le programme est subventionné par l'Europe (fonds Feader), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne et le Conseil Départemental 35. Les haies ornementales ne sont toutefois pas financées dans le cadre de ce programme. Tout est donc mis en œuvre afin d'aider ceux qui s'inscriront dans cette démarche de reconstitution du bocage. Sur l'ensemble des communes du bassin versant du Haut-Couesnon, les personnes intéressées peuvent contacter le technicien bocage de Fougères Agglomération avant le 31 juin 2019.



Renseignements : **Romain Decensé**

Fougères Agglomération

Siège Fougères Agglomération - Parc d'activité de l'Aumallerie

1 rue Louis Lumière 35 133 LA SELLE EN LUITRE

02.23.51.00.97 / 06.23.17.02.31 - accueil@fougères-agglo.bzh

## Liste électorale : changements au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Les lois du 1<sup>er</sup> août 2016 ont modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales et ont créé le répertoire électoral unique. Il est désormais possible aux électeurs de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin au lieu du 31 décembre auparavant. A titre dérogatoire, l'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes de 2019 est possible jusqu'au samedi 30 mars aux heures d'ouverture de la mairie (9h-12h).

La réforme a également généralisé le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou via [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (joindre un justificatif de domicile et un justificatif d'identité). Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire par courrier ou en se rendant directement dans sa mairie (prévoir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription disponible en mairie).

Les électeurs pourront dorénavant :

- s'ils sont âgés de moins de 26 ans, s'inscrire sur la liste électorale de la commune du domicile de leurs parents, même s'ils résident dans une autre commune,
- s'inscrire sur les listes électorales d'une commune dont ils sont contribuables (assujettis aux impôts locaux) depuis au moins deux ans, au lieu de cinq ans auparavant,
- s'inscrire sur la liste électorale d'une commune s'ils sont gérants, associés majoritaires ou associé unique depuis au moins deux ans d'une société payant des impôts locaux dans cette commune,
- vérifier, à partir de février 2019, sur [service-public.fr](http://service-public.fr), qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales et connaître leur bureau de vote.

Les Français établis à l'étranger ne peuvent désormais plus être inscrits simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire. Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir la liste sur laquelle ils se maintiennent en 2019. Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins qu'ils soient nationaux ou locaux. S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Par défaut, les Français résidant à l'étranger inscrits à la fois sur une liste en France et sur une liste électorale consulaire seront maintenus sur la liste électorale consulaire et radiés de la liste de leur commune en France. Ils voteront donc à l'étranger pour l'élection présidentielle, les élections législatives, les référendums, les élections européennes et les élections des conseillers consulaires.

Une nouvelle carte d'électeur sera envoyée au plus tard 3 jours avant les élections européennes. Chaque électeur aura alors un nouveau numéro, l'identifiant national d'électeur.

Au cœur de la réforme de la gestion des listes électorales, un nouvel outil a été créé, le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE. Ce répertoire électoral unique centralise toutes les listes électorales, et améliore leur fiabilité.

L'INSEE est en charge de mettre à jour le répertoire électoral unique à partir des informations qu'il reçoit. Il prend en charge les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes majeurs et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence. Enfin, il prend en compte les décisions de justice relatives aux inscriptions ou aux radiations sur les listes électorales. Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont désormais reçues et instruites tout au long de l'année. Le Maire, ou l'autorité consulaire à l'étranger, prend les décisions d'inscription ou de radiation des électeurs pour perte d'attache communale.

Cette réforme a renforcé les prérogatives du Maire en lui confiant la responsabilité des inscriptions et des radiations. En outre, elle institue une commission de contrôle par commune, chargée d'opérer un contrôle à posteriori sur les décisions du Maire et d'examiner les recours préalable formés par les électeurs concernés.

# Agenda Printemps 2019

## Du Lundi 1 Octobre 2018 au Vendredi 31 Mai 2019

Enquête INSEE sur les conditions de travail

**Jeudi 17 Janvier** : Médiathèque de Romagné : Accueil petite enfance, des histoires, des chansons, des comptines et des jeux de doigts pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte... 2 séances au choix : 9h45 ou 10h30

inscription conseillée au 02 99 98 93 32 ou [biblioromagne@fougeres-agglo.bzh](mailto:biblioromagne@fougeres-agglo.bzh)

**Samedi 19 Janvier** : Assemblée générale et repas du Motoclub - salle de l'Atrium

**Dimanche 20 Janvier** : Après-midi récréative pour les romagnéens de plus de 75 ans organisée par le CCAS - salle de l'Atrium

**Vendredi 25 Janvier** : Assemblée générale de l'UNC AFN Soldats de France suivie de la galette des Rois - salle de l'Atrium

**Mardi 5 Février** : Réunion publique RIPAME - salle de l'Atrium

**Vendredi 8 Février** : Loto organisé par le COC de Fougères - salle de l'Atrium

**Samedi 9 Février** : Animation carnaval du club de Basket (à confirmer) - salle de sports

**Jeudi 21 Février** : Concours de belote du Club des Primevères - salle de l'Atrium

**Samedi 9 Mars** : 20h30 : Représentation de la compagnie théâtrale de Romagné : Lorsque que l'enfant parait de André Roussin - salle de l'Atrium

**Dimanche 10 Mars** : 15h : Représentation de la compagnie théâtrale de Romagné : Lorsque que l'enfant parait de André Roussin - salle de l'Atrium

**Jeudi 14 Mars** : Médiathèque de Romagné : Accueil petite enfance, des histoires, des chansons, des comptines et des jeux de doigts pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte... 2 séances au choix : 9h45 ou 10h30

inscription conseillée au 02 99 98 93 32 ou [biblioromagne@fougeres-agglo.bzh](mailto:biblioromagne@fougeres-agglo.bzh)

**Samedi 16 Mars** : Repas annuel de l'Amicale cycliste - salle de l'Atrium

**Samedi 16 Mars** : 20h30 : Représentation de la compagnie théâtrale de Romagné : Lorsque que l'enfant parait de André Roussin - salle Hermine de Lécousse

**Dimanche 17 Mars** : 15h : Représentation de la compagnie théâtrale de Romagné : Lorsque que l'enfant parait de André Roussin - salle Hermine de Lécousse

**Lundi 18 Mars** : Assemblée générale ACL sud fougerais - salle de l'Atrium

**Samedi 23 Mars** : Soirée annuelle de l'ASC Romagné - salle de l'Atrium

**Samedi 6 Avril** : Animation Pâques du club de Basket (à confirmer) - salle de sports

**Jeudi 11 Avril** : Médiathèque de Romagné : Accueil petite enfance, des histoires, des chansons, des comptines et des jeux de doigts pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte... 2 séances au choix : 9h45 ou 10h30 - inscription conseillée au 02 99 98 93 32 ou [biblioromagne@fougeres-agglo.bzh](mailto:biblioromagne@fougeres-agglo.bzh)

**Du Samedi 13 Avril au Dimanche 14 Avril** : Moto cross - Vallée du Thouru

**Samedi 27 Avril** : 20h30 : Représentation de la compagnie théâtrale de Romagné : Lorsque que l'enfant parait de André Roussin - Théâtre Victor Hugo de Fougères

**Dimanche 28 Avril** : 15h : Représentation de la compagnie théâtrale de Romagné : Lorsque que l'enfant parait de André Roussin - Théâtre Victor Hugo de Fougères

**Lundi 29 Avril** : Passage sur la commune du Tour de Bretagne cycliste

**Jeudi 2 Mai** : Repas de printemps du club des Primevères - salle de l'Atrium

**Samedi 4 Mai** : 35 ans du club de Basket - salle de l'Atrium

**Mercredi 8 Mai** : 10h30 : Commémoration - salle

de la mairie

**Jeudi 9 Mai** : Médiathèque de Romagné : Accueil petite enfance, des histoires, des chansons, des comptines et des jeux de doigts pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte... 2 séances au choix : 9h45 ou 10h30

inscription conseillée au 02 99 98 93 32 ou [biblioromagne@fougeres-agglo.bzh](mailto:biblioromagne@fougeres-agglo.bzh)

**Jeudi 9 Mai** : Repas organisé par le Club des Primevères -salle de l'Atrium

**Dimanche 12 Mai** : Bal organisé par le Club des Primevères - salle de l'Atrium

**Lundi 13 Mai** : Concours de belote des ANC-AFN-SF - salle de l'Atrium

**Samedi 18 Mai** : Classes 9 - salle de l'Atrium

**Dimanche 26 Mai** : Elections européennes

**Dimanche 9 Juin** : Fête du tennis de 10h à 17h - salle de sports

**Jeudi 13 Juin** : Médiathèque de Romagné : Accueil petite enfance, des histoires, des chansons, des comptines et des jeux de doigts pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte... 2 séances au choix : 9h45 ou 10h30

inscription conseillée au 02 99 98 93 32 ou [biblioromagne@fougeres-agglo.bzh](mailto:biblioromagne@fougeres-agglo.bzh)

**Samedi 15 Juin** : 30 ans de l'association Romagné Sentier Nature - salle de l'Atrium

**Mardi 18 Juin** : Collecte de sang - salle de l'Atrium

**Vendredi 21 Juin** : Fête de la musique - parking de la mairie

**Dimanche 23 Juin** : Kermesse de l'école privée Sainte Anne

**Mercredi 26 Juin** : Repas cantonal du Club des Primevères - salle de l'Atrium

**Dimanche 30 Juin** : Bal du Club des Primevères - salle de l'Atrium



## Classes 8

Le 22 septembre 2018, les natifs de la classe 8 se sont réunis pour partager un moment festif et convivial.

Après la célébration qui a eu lieu à 11h, puis une photo avec 200 conscrits, un repas a été partagé à l'Atrium avec les conjoints soit 292 personnes. En fin d'après-midi, les groupes se sont retrouvés par dizaine pour partager le début de soirée puis la journée s'est terminée par la soirée dansante à l'Atrium.

## Au tour de la classe 9

Le 18 mai 2019, les natifs de la classe 9 se retrouveront pour une journée festive à l'Atrium.

Si vous êtes né une année finissant par 9, vous serez contacté pour y participer.

Cependant, si vous n'avez pas de nouvelle, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Madame Sylvie Pierre au 06 13 77 30 96 ou en mairie afin de recevoir les informations nécessaires.